



Titre professionnel Assistant/assistante de Vie Aux Familles

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds social européen



Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable d'assurer seul les interventions dans les différents lieux de vie privés et sur l'ensemble des services attendus dans l'aide aux personnes dépendantes, la prise en charge des enfants, l'aide aux tâches domestiques.

Il sera capable d'organiser l'ensemble de ses activités en lien avec sa structure ou seul dans le cas d'un emploi direct, de prendre du recul sur son activité et ses pratiques, de rechercher l'information pour répondre à des questions spécifiques rencontrées dans le cadre de ses interventions, de veiller à son propre état physique et psychologique.

Activités types et compétences professionnelles

1. Entretien du logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en oeuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas



Contacts

Agence de Brest

T 02 98 80 41 51 - greta.agbrest@ac-rennes.fr

Agence de Carhaix

T 02 98 93 75 77 - greta.agcarhaix@ac-rennes.fr

Agence de Morlaix

T 02 98 88 60 87 - greta.agmorlaix@ac-rennes.fr



Lieux de formation

Carhaix, Landerneau, Morlaix



Publics

Formation conventionnée à destinations des demandeurs d'emploi, salariés en CIF,...



Durée

Parcours type 458,5 heures en centre - 280 heures en entreprise.
Durée individualisée en fonction des acquis



Dates

Morlaix > du 17 janv au 20 juin-19
Carhaix > du 5 nov-18 au 12 avril-19
Landerneau > du 23 avril au 4 oct-19



Pré requis

- > Projet confirmé dans les métiers de l'aide à la personne
- > Capacités relationnelles, résistance physique et psychologique - Capacités d'organisation et esprit d'initiative, rigueur et discrétion
- > Maîtrise du socle de connaissances et compétences professionnelles [CléA]



Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de séances théoriques et pratiques.
Mises en situation professionnelle (cuisine pédagogique, nursery, appartement d'application).
Salle de formation banalisée, centre de ressources multimédia.



Validations

Titre professionnel Assistant de Vie aux Familles (Niveau V enregistré au RNCP)
Certificat de Sauveteur Secouriste de Travail (certifié INRS)

Modalités de validation

Le titre ADVF est composé de 3 blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités énoncées.

Le titre est accessible :

- Par capitalisation de CCP
- Suite à un parcours de formation
- Par le biais de la VAE

Modalités d'évaluation :

- Evaluation en cours de formation
- Mises en situation professionnelles suivies d'un entretien
- Entretien final face à un jury en appui sur le Dossier Professionnel



Financement "PBF"



Formation éligible au CPF demandeur d'emploi



Financement dans le cadre d'un congé individuel de formation

